

Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 26 février 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, je souhaite introduire la demande de mise à l'ordre du jour, lors de la prochaine séance publique de la Chambre des Députés, d'une interpellation au sujet de la violence dans l'enseignement formel et informel. Cette demande s'adresse à Monsieur le ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Francine Closerer  
Députée